



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 3 MARS 2025

Nombre de conseillers : 30

- Présent(e)s : 22

- Pouvoirs : 6

- Excusé(e)s : 1

- Absent(e)s non

excusé(e)s : 1

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 mars, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 24 février 2025, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la salle des fêtes à Communay, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLELIO.

Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s :

Mmes et MM, Nicolas VARIGNY, Laurent BICARD (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Patrice BERTRAND, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Martine JAMES, Christelle REMY (Communay), Timotéo ABELLAN, Sandra BULLION (Marennes), Pierre BALLELIO, Lilian CARRAS, Sylvie CARRE, Arnaud DELEU, Pascale LUCARELLI, René MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Denis CATHEBRAS (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD (Simandres), Mattia SCOTTI, Béatrice CROISILE, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Bettina VOIRIN (Ternay)

Pouvoirs :

Mme Maryse MERARD (Chaponnay) a donné pouvoir à M. Laurent BICARD (Chaponnay)

Mme Cécile SUBRA (Chaponnay) a donné pouvoir à M. Nicolas VARIGNY (Chaponnay)

Mme Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à Mme Sylvie CARRE (St Symphorien d'Ozon)

M. Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône) a donné pouvoir à Mme Mireille BONNEFOY (Sérézin du Rhône)

Mme Frédérique LEPERS (Simandres) a donné pouvoir à M. Michel BOULUD (Simandres)

M. Roberto POLONI (Ternay) a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL (Ternay)

Excusé :

M. Patrice LAVERLOCHERE (Ternay)

Absent(e)s non excusé(e)s :

Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay)

N°2025-13-5.7.4
03/03/2025

Modification de la commission Permanente Intercommunale « Voirie, requalification des parcs d'activités »

Pierre BALLELIO, Président, rappelle à l'assemblée que :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-22, L5211-1, L5211-40-1 du CGCT ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

Vu la délibération n° 2020-105 du conseil communautaire du 14 septembre 2020 créant 10 commissions thématiques au sein de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon et ouvrant les commissions aux conseillers municipaux des communes de rattachement ;

Vu la délibération n° 2020-106 du conseil communautaire en date du 14 septembre 2020 désignant les membres des commissions permanentes intercommunales de la CCPO, composées de deux élus titulaires par commune membre en respectant l'expression pluraliste des élus de l'assemblée communautaire ;

Vu la délibération n° 2022-91 du conseil communautaire en date du 26 septembre 2022 modifiant les membres de la commission permanente intercommunale « Voirie, requalification des parcs d'activités » ;
Vu la délibération n° 2023-08 du conseil communautaire en date du 27 février 2023 modifiant les membres de la commission permanente intercommunale « Voirie, requalification des parcs d'activités » ;
Vu la délibération n° 2024-70 du conseil communautaire en date du 1^{er} juillet 2024 modifiant les membres de la commission permanente intercommunale « Voirie, requalification des parcs d'activités » ;
Vu le bureau communautaire du 17 février 2025 ;

Considérant le décès de Monsieur Raymond DURAND ;

Considérant qu'il convient de le remplacer au sein de la commission « Voirie, requalification des parcs d'activités » dont il était membre ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **REPLACE** au sein de la commission « Voirie, requalification des parcs d'activités » Monsieur Raymond DURAND par Monsieur Grégory ALCOLEA ;
- **DIT** que cette commission est désormais composée des membres suivants :

CHAPONNAY	COMMUNAY	MARENNES	St SYMPHORIEN D'OZON
Grégory ALCOLEA	Christian GAMET	Alexandre DESCOLLONGES	Michel MOULIN
Alain RANNOU	Jacques ORSET	Jean-Luc SAUZE	Lilian CARRAS

SEREZIN DU RHONE	SIMANDRES	TERNAY
Jean-Luc ROCA-VIVES	Thierry GAT	Gérard KORN
Denis CATHEBRAS	Patrick HARZEL	Anis BOUAINE

Télétransmise en Préfecture le 10 MARS 2025
Affichée le
Certifiée exécutoire le 10 MARS 2025

Pour extrait conforme au registre,
Pierre BALLELIO
Président

